

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

personnel Question écrite n° 6915

### Texte de la question

M. Jean-Marie Demange demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, comment seront recrutés les professionnels de justice promis au congrès du syndicat des avocats de France. Il souhaiterait connaître le nombre de professionnels qui seront recrutés, ainsi que les fonctions qu'ils exerceront.

#### Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que, afin d'apporter un renfort rapide aux juridictions les plus en difficulté et de permettre à la justice de fonctionner dans des conditions dignes des missions qui lui sont dévolues, le Gouvernement a décidé à la fin de l'année 1997 la mise en oeuvre d'un plan d'urgence. C'est dans ce cadre que le Parlement, à l'unanimité, a autorisé le recrutement pour chacune des années 1998 et 1999, par voie de concours exceptionnels, de 100 magistrats de l'ordre judiciaire : 50 magistrats du second grade des tribunaux de grande instance, 40 conseillers de cour d'appel du second grade et 10 conseillers de cour d'appel du premier grade premier groupe. En 1998, pour chacun de ces concours, ont été respectivement enregistrées 1 848, 1 435 et 297 candidatures. Les épreuves de ces concours se dérouleront de septembre à novembre 1998. A l'issue d'une formation de six mois, les candidats admis prendront leurs fonctions en juridiction en juillet 1999. En 1999, trois concours exceptionnels seront ouverts, selon des modalités identiques. Ceux-ci s'ajoutent naturellement aux recrutements habituels par la voie des concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, pour lesquels le nombre de postes offerts a été porté de 145 en 1995, 1996 et 1997, à 185 en 1998.

#### Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Demange

Circonscription: Moselle (9e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 6915

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : justice Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 1997, page 4325 **Réponse publiée le :** 19 octobre 1998, page 5722